

## Rencontre n°4: Comment financer sa thèse

*Lundi 8 mars 2010*

**Avertissement** : cette fiche met surtout en avant les différentes possibilités de financer sa thèse grâce aux possibilités offertes **au sein des universités**, sachant que pour ceux qui se destinent à l'enseignement supérieur, il est toujours valorisé d'avoir déjà une expérience d'enseignement à la fac. Il est également possible d'exercer un emploi en dehors de l'enseignement et même dans le secteur privé tout en préparant une thèse. L'intérêt de ces postes présentés ci-dessous dépend bien évidemment de votre sujet de recherche et de vos projets professionnels.

Lorsque vous prenez la décision de faire une thèse :

- 1°) vous devez aborder la question du financement de votre projet **avec votre directeur de recherche** qui pourra vous conseiller et vous orienter sur les diverses sources de financement
- 2°) vous devez également consulter **le site de la fac** dans la rubrique : Recherche -> Thèse -> Financement
- 3°) vous pouvez également vous rendre sur **le site ainsi que sur le forum du BDP3** où nous recensons des informations sur les financements disponibles

### **1 Le contrat doctoral**

Il remplace l'ancienne allocation de recherche.

Les différents types de contrat doctoral :

- (1) Le contrat doctoral sans charge d'enseignement, ni mission administrative (100% recherche)
- (2) Le contrat doctoral avec charge d'enseignement ou mission administrative (5/6 recherche)<sup>1</sup>
- Le contrat doctoral fléché : le doctorant traite un sujet proposé par un directeur de recherche

Les modalités :

- Le contrat doctoral s'obtient au moment de **la 1<sup>e</sup> année** d'inscription. Seul le CS, sur l'avis du directeur de recherche, peut autoriser un doctorant à obtenir un contrat doctoral en 2<sup>ème</sup> année (ce cas de figure semble néanmoins très peu probable)
- Contrat d'une durée de **3 ans**, renouvelable exceptionnellement un an pour des raisons liées à la thèse ou pour des raisons médicales
- Pas d'âge limite, contrairement à l'ancienne allocation
- Pour les agrégés et les certifiés, 2 ans de contact doctoral avec mission d'enseignement + les formations CIES qui vous seront proposées = validation du stage
- Rémunération :
  - o contrat 100% recherche : 1.663 euros brut
  - o contrat avec 5/6 recherche : 1.998 euros brut

---

<sup>1</sup> Il est possible de passer de (1) à (2) et de (2) à (1) en au cours de la thèse.

La procédure à suivre :

- Il faut commencer par évoquer le sujet avec son directeur de recherche en gardant à l'esprit qu'en théorie, c'est à lui de vous proposer de remplir un dossier de candidature
- Une fois que votre directeur est d'accord, vous pouvez vous renseigner au secrétariat de votre ED pour savoir quand les dossiers de candidature seront mis en ligne et quand le dossier devra être déposé (vers mai-juin)

Les pièces à fournir pour le dossier :

- Dossier de candidature rempli
- Relevé de notes de M2 ou copie du PV de la soutenance
- CV
- Lettre de motivation
- **Lettre de recommandation de votre futur directeur de thèse**
- Projet de thèse d'environ 5 pages avec un calendrier prévisionnel

L'entretien oral :

- Le jury est composé d'une dizaine de membres
- Pensez à préparer cet entretien, notamment sur votre méthodologie et sur comment vous comptez vous intégrer à votre équipe d'accueil

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter la rubrique de la CJC consacrée au contrat doctoral :

<http://cjc.jeunes-chercheurs.org/expertise/contrat-doctoral/>

## **2 Les autres allocations de recherche**

Si vous souhaitez postuler pour des allocations de recherche, il faut vous y prendre le plus tôt possible.

Les conventions CIFRE :

- Financement pour une thèse en 3 ans
- En parallèle de sa thèse, le doctorant effectue des missions en entreprise, dans des collectivités territoriales ou dans une association
- En général, le doctorant répond à une offre (comme pour le contrat doctoral fléché)
- Si vous avez déjà effectué un stage dans une entreprise en master, il sera plus facile d'élaborer une convention CIFRE avec cette entreprise
- Voir le site de l'ANRT qui recense les offres et donne des exemples de quelques conventions passées : [http://www.anrt.asso.fr/fr/espace\\_cifre/accueil.jsp](http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp)
- Voir les exemples de conventions CIFRE à Paris III : [http://www.univ-paris3.fr/1219932599175/0/fiche\\_actualite/](http://www.univ-paris3.fr/1219932599175/0/fiche_actualite/)

Autres types de contrat :

- Par exemple l'institut **Emilie du Châtelet** propose chaque année un financement de trois ans pour des doctorants qui se lancent dans une thèse portant sur les femmes et l'étude des

genres. Voici le lien vers le dossier du dernier appel à candidature :

<http://emilieduchatelet.org/Soutien/AllocDoc-IEC2010-appel.pdf>

- Chercher sur Internet s'il y a d'autres institutions qui financent des thèses sur votre sujet de recherche.

### 3 Les vacances

Les conditions :

- Pour les moins de 28 ans : aucune
- Pour les plus de 28 ans : avoir un emploi principal, les vacances étant considérées comme **un travail d'appoint**

Les modalités :

- 96 h de cours par an, soit environ 4h30 par semaine pendant 24 semaines (possibilité de dépasser avec une dérogation)
- 1600 euros pour 1 semestre, soit environ 40 euros de l'heure
- 1<sup>er</sup> salaire versé en mars-avril, 2<sup>ème</sup> salaire versé en juillet

Comment trouver les vacances ?

- Demander à votre directeur de recherche s'il a des conseils à vous donner
- Aller au secrétariat de votre UFR au moment où les emplois du temps sont mis en place
- Sur les listes de diffusion des sociétés savantes liées à votre discipline, avec possibilité de vacances ailleurs qu'à Paris III

### 4 ATER (Attaché temporaire d'Enseignement et de Recherche)

Les conditions :

- Pas de conditions particulières concernant l'âge ou les concours
- Seuls les fonctionnaires titulaire ou stagiaire de catégorie A peuvent postuler dès la 1<sup>er</sup> année
- Poste très demandé par les doctorants en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, le directeur devant attester que la thèse sera soutenue dans un délai d'un an
- Etre déjà titulaire d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches et s'engager à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur
- Etre enseignant ou chercheur de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche pendant au moins 2 ans
- Etre moniteur recruté dans le cadre du monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur

Les modalités :

- Il s'agit d'un **emploi principal** avec un salaire mensuel, contrairement aux vacances
- 192 heures de cours par an (soit 7 heures par semaine) avec possibilité de tout regrouper sur un semestre
- Salaire de 1676 euros net par mois

- Pour les doctorants non titulaires d'un concours de l'enseignement, le contrat est d'1 an renouvelable 1 an
- Pour les doctorants avec concours : possibilité de rester 3 ans dans une université et de renouveler une fois (même s'il semble que ces postes sont en diminution)
- Il existe des postes de **demi-ATER** : 1200 euros nets par mois, 96h par an

#### Comment postuler ?

- La campagne de recrutement a lieu **d'avril à juin**
- Il faut postuler dans un grand nombre d'universités en France. Consulter le site de la **gilde des doctorants** et du **Ministère de la recherche** afin de trouver la liste des universités avec leur lien et de relever les dates butoirs des candidatures pour chaque université
- Un dossier par université à envoyer par courrier :
  - o Lettre de motivation
  - o CV (éviter le modèle du CV d'entreprise, décrire le contenu des cours que l'on a enseigné, TOUT est important : participation à un colloque, communications etc)
  - o Lettre de recommandation
  - o Liste des publications
  - o Documents civils

#### Les particularités des postes d'ATER :

- Il y a peu de poste à Paris par rapport au nombre de demandes donc il ne faut pas hésiter à **postuler dans la France entière**. Les facs de province qui font appel à des étudiants inscrits à Paris savent qu'il faut essayer de regrouper les cours sur quelques jours.
- Faire attention à la gestion des candidatures (sachant que vous n'aurez pas toutes les réponses en même temps) et en particulier aux refus éventuels
- Ne pas hésiter à postuler même si vous pensez ne pas correspondre au profil recherché

Pour plus d'informations : <http://www.education.gouv.fr/cid1217/les-attaches-temporaires.html>

## **5 PRAG et PRCE (Professeur Agrégé ou Professeur Certifié dans le supérieur)**

#### Les conditions et les modalités:

- Comme son nom l'indique, il faut être titulaire du CAPES ou de l'agrégation
- Avec ce poste, vous êtes titulaire d'un CDI
- 192 h par semestre, avec possibilité de demander une décharge pour faire sa thèse (192 heures par an), à demander d'année en année
- 2100 euros nets par mois (salaire qui évolue) + 2 fois 600 euros par an de prime de recherche
- Le PRAG ou le PRCE a plus de marge pour établir son emploi du temps

#### Comment postuler ?

- Il faut remplir un seul dossier pour tous les postes auxquels vous postulez
- Il faut se renseigner sur les dates butoirs pour le dossier sur le Bulletin Officiel. En général, la campagne est lancée en novembre-décembre

- Les entretiens ont lieu en janvier-février

#### La validation des concours et relations avec l'Education nationale:

- Avoir fait le stage dans le secondaire avant de demander ce poste. Contrairement au poste d'ATER, **les postes de PRAG et de PRCE ne permettent pas de valider un concours**
- Il y a peu de coordination entre le Ministère de la recherche et celui de l'éducation nationale donc ne pas prendre peur si l'éducation nationale envoie parfois des lettres pour prévenir que vous êtes attendus chez eux à la rentrée suivante
- Il faut bien prévenir d'Education nationale de vos activités à l'université afin qu'on vous envoie une attestation que vous êtes en congé sans traitement

## **6 Autres**

#### Les colles pour les prépas :

- Il n'est pas toujours nécessaire d'être agrégé
- Les colles demandent peu de préparation de la part du colleur
- Rémunération : environ 45 euros de l'heure
- Pensez à faire des candidatures spontanées et à répondre à des offres d'embauche en juin

#### Le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) :

- Vous pouvez corriger des copies ou élaborer des corrections

#### Les bourses :

- Votre région propose souvent des bourses pour les doctorants
- Les bourses de l'ED peuvent vous permettre de financer des déplacements
- Consultez régulièrement le site de Paris 3 et des autres facs pour voir les appels d'offre de financement. Voir également la rubrique du forum du BDP3 consacrée à ce sujet